

LE RÔLE DU FACILITATEUR REGIONAL

Interlocuteur unique et central dans la mise en oeuvre des clauses



GARANT de la mise en oeuvre des clauses sociales au sein d'un marché, le facilitateur aide et soutient l'ensemble des acteurs dans la démarche. Il est **l'INTERLOCUTEUR UNIQUE** de toutes les parties concernées.

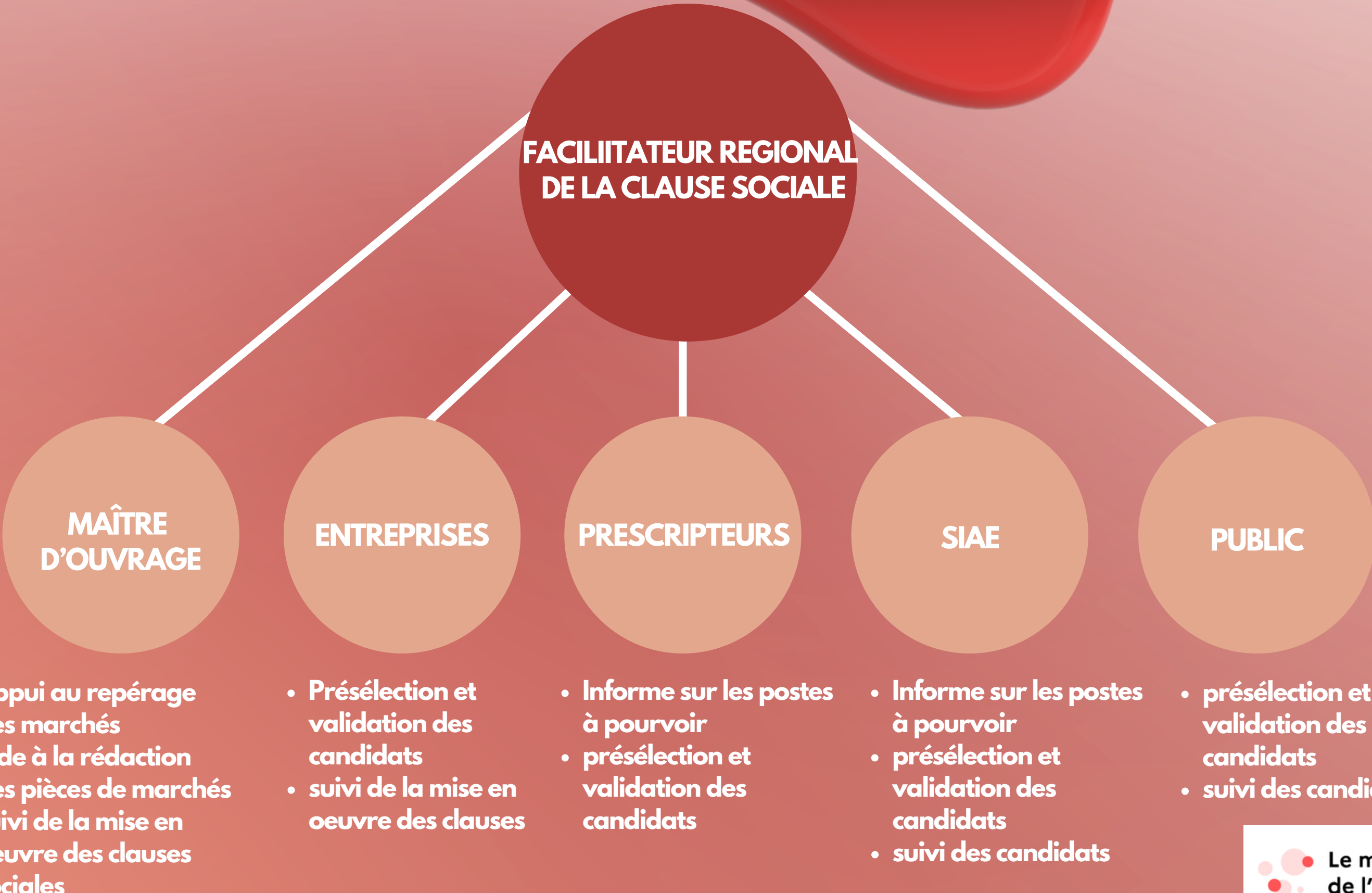
Le facilitateur **ASSISTE** le maitre d'ouvrage au repérage des marchés susceptibles d'intégrer des heures d'insertion ainsi qu'à la définition du volume de celles-ci et à la rédaction des pièces du marché. Il **SUIT LA BONNE EXÉCUTION DES HEURES** ensuite réalisées.

Il **ACCOMPAGNE** l'entreprise qui répond au marché dans la définition de ses besoins en ressources humaines, assure une aide au recrutement. Il mobilise sa connaissance du territoire et des réseaux emploi/insertion afin de favoriser et promouvoir la sécurisation des parcours des bénéficiaires.

Le contact unique :

Madame Kathy Crosnier - Coordinatrice régionale de la Clause sociale en région Centre-Val de Loire

Adresse mail : Kcrosnier@ville-emploi.asso.fr



FACILITATEUR REGIONAL DE LA CLAUSE SOCIALE

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Appui au repérage des marchés
- aide à la rédaction des pièces de marchés
- suivi de la mise en oeuvre des clauses sociales

ENTREPRISES

- Présélection et validation des candidats
- suivi de la mise en oeuvre des clauses

PRESCRIPTEURS

- Informe sur les postes à pourvoir
- présélection et validation des candidats

SIAE

- Informe sur les postes à pourvoir
- présélection et validation des candidats
- suivi des candidats

PUBLIC

- présélection et validation des candidats
- suivi des candidats